

Marcel MAUSS (1926)

MANUEL D'ETHNOGRAPHIE

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www.191.pair.com/sociojmt/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de
sociologie au Cégep de Chicoutimi
Le 16 février 2002

**Marcel Mauss (1926),
Manuel d'ethnographie.**

Polices de caractères utilisée :

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Le 16 février 2002

Marcel Mauss (1926),

Manuel d'ethnographie.

Polices de caractères utilisée :

- Pour le texte: Times, 12 points.
- Pour les citations : Times 10 points.
- Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5" x 11"



Table des matières

1. - REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Difficultés de l'enquête ethnographique. - Principes d'observation.

2. - MÉTHODES D'OBSERVATION.

Plan d'étude d'une société : I Morphologie sociale; II La physiologie sociale; III

(critère archéologique); dès lors, il devient légitime d'affirmer que tout le pourtour du Pacifique, comme tout le pourtour de la Méditerranée, a joui d'une civilisation commune.

DIFFICULTÉS DE L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Difficultés *subjectives*. Danger de l'observation superficielle. Ne pas « croire ». Ne pas croire qu'on sait parce qu'on a vu; ne porter aucun jugement moral. Ne pas s'étonner. Ne pas s'emporter. Chercher à vivre dans et de la société indigène. Bien choisir les témoignages. Se méfier des langues franque, petit-nègre, anglais, pidgin, etc. (inconvenients de l'emploi de mots tels que fétiche, tam-tam, etc.). Beaucoup de termes spéciaux demeurent intraduisibles. Si l'on doit avoir recours à des interprètes, employer autant que possible la méthode philologique, en faisant écrire la phrase même, sans système convenu. Un bon exemple est

Marcel Mauss, Manuel d'ethnographie (1926) 7

celui des travaux de Callaway sur les Amazulu ¹. Cette méthode donne des documents à l'état brut susceptibles d'étude à loisir dans un cabinet.

Restent les difficultés *matérielles* qu'on surmontera

1) en faisant appel à des informateurs conscients, ayant la mémoire des événements; ils peuvent se rencontrer parmi les fonctionnaires juridiques ou religieux, prêtres, féticheurs, hérauts...

2) en collectionnant et en cataloguant les objets. L'objet est dans bien des cas la preuve du fait social : un catalogue de charmes est un des meilleurs moyens pour dresser un catalogue de rites.

PRINCIPES D'OBSERVATION

L'objectivité sera recherchée dans l'exposé comme dans l'observation. Dire ce qu'on sait, tout ce qu'on sait, rien que ce qu'on sait. Éviter les hypothèses, historiques ou autres, qui sont inutiles et souvent dangereuses.

Une bonne méthode de travail sera la méthode philologique qui consistera à recueillir d'abord des contes, en faisant collection des variantes (exemple : la première édition des contes de Grimm); puis les traditions spéciales à chaque village, à chaque clan, à chaque famille. Travail souvent énorme, très complexe. Noter les recherches faites, celles qui demeurent inachevées, toutes les difficultés concernant les individus.

Exhaustivité. - Ne négliger aucun détail (exemple : dans l'étude de la préparation d'un philtre, noter les conditions de cueillette de chaque herbe magique). Il faut non seulement décrire tout, mais procéder à une analyse en profondeur, où se marquera la valeur de l'observateur, son génie sociologique. Étudier la lexicographie, les rapports entre les classes nominales et les objets; les phénomènes juridiques, les animaux héraldiques, etc. A l'énumération d'interdictions rituelles, joindre des exemples de décisions casuistiques concernant ces interdictions.

Dans l'exposé des faits observés, on recherchera la clarté et la sobriété. Des plans, des graphiques, des statistiques pourront remplacer avantageusement plusieurs pages de texte. Pour la parenté, donner des arbres généalogiques, avec nomenclature des parentés. En matière de preuves seulement, se montrer disert, multiplier les témoignages, ne pas craindre les anecdotes, ni les détails des peines prises pour l'observation. Chaque fait cité sera toujours localisé (nom du village, de la famille, de l'individu observés) et daté; donner toutes les circonstances de l'observation, sauf au cas d'un séjour prolongé de l'observateur dans la région.

TRAITÉS GÉNÉRAUX

BASTIAN (A.). Die Culturländer des alten Amerika. Berlin, 1878. 1889, 3 vols. - BOAS (Franz). Handbook of American Indian languages... Washington, 1911-12; The Mind of

¹ CALLAWAY (H.). The religious system of the Amazulu. Londres et le Cap, 1870.